



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 30 avril 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 23 avril 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, Mme MEFTAH, M. DAPOIGNY, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN, Mme COTTON et M. Riant.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. RIVIERE et Mme DIMPRE avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE et Mme DUQUE.

Secrétaire de séance : Madame Claudine LEBON.

D 2026-073 : BUDGET GENERAL : AFFECTATION DU RESULTAT PAR ANTICIPATION

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'affectation du résultat 2025, qui fait l'objet d'une reprise anticipée du résultat dans le Budget Primitif 2026, s'agissant du Budget Général :

		Résultat 2025
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	2 308 637,55
	Section d'investissement	-2 257 770,49
Report de l'exercice n-1	Résultat antérieur reporté fonctionnement	581 437,25
	Résultat antérieur reporté investissement	-50 958,43
Total (réalisations + reports)		581 345,88
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	
	Section d'investissement	-30 556,64
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	2 890 074,80
	Section d'investissement	-2 339 285,56
Total cumulé		550 789,24

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT	
A - Résultat de l'exercice	
Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	2 308 637,55
B - Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	581 437,25
C - Résultat à affecter	
A+B (hors restes à réaliser)	2 890 074,80
D - Solde d'exécution d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	-2 308 728,92
R 001 (excédent de financement)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	-30 556,64
RAR dépenses	588 633,66
RAR recettes	558 077,02
EXCEDENT / BESOIN DE FINANCEMENT F (= D+E)	-2 339 285,56
AFFECTATION = C	2 339 285,56
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	
G =au minimum, couverture du besoin de financement F	2 339 285,56
2) H - Report en fonctionnement R 002 (C hors RAR - G)	550 789,24

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- ACCEPTE la reprise anticipée du résultat 2025 conformément à l'affectation du résultat ci-dessus présentée, dans le Budget Primitif 2026 du Budget Général.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

